

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01
et hebdomas régionaux

Le ministre Jean Boulet invite chercheurs d'emploi et employeurs à s'inscrire au nouveau service de placement simple et gratuit Jetravaille!

Québec, le 4 juin 2020. – Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, annonce la mise en ligne du nouveau service de placement simple et gratuit Jetravaille!, lequel vise à soutenir la relance graduelle des activités économiques. Ce service permet non seulement aux entreprises de toutes les régions du Québec de faire connaître rapidement leurs besoins en matière de main-d'œuvre, mais aussi aux chercheurs d'emploi de postuler en seulement quelques clics.

Grâce à la géolocalisation et à l'intelligence artificielle, le service Jetravaille! permet une recherche personnalisée et un jumelage optimal entre les entreprises et les personnes à la recherche d'un emploi. Le service est accessible dès maintenant à toutes les entreprises du Québec. Cependant, le traitement des offres des entreprises correspondant aux services et activités prioritaires et des entreprises autorisées à reprendre leurs activités sera privilégié.

Les chercheurs d'emploi peuvent consulter les offres au Quebec.ca/jetravaille et créer leur compte utilisateur afin de bénéficier de l'ensemble des fonctions de la plateforme. Les entreprises pourront quant à elles publier leurs offres d'emploi à la même adresse après la validation de leur compte d'entreprise.

Citation :

« Le contexte pandémique aura fait naître une nouvelle réalité du marché du travail. Le taux de chômage sera élevé dans certains secteurs alors que dans d'autres, nous observerons une importante rareté de main-d'œuvre. Ce sont des solutions concrètes telles que Jetravaille! qui permettront non seulement aux entreprises d'être soutenues dans leur recherche de main-d'œuvre, mais aussi aux chercheurs d'emploi de postuler en toute simplicité. J'invite fortement les chercheurs d'emploi et les employeurs à s'y inscrire dès aujourd'hui. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

Faits saillants :

- Les entreprises peuvent s'inscrire dès aujourd'hui au service de placement Jetravaille!, à l'adresse suivante : Quebec.ca/jetravaille. Les personnes à la recherche d'un emploi pourront postuler à partir du 9 juin.
- La [liste des entreprises](#) correspondant aux services et activités prioritaires et des entreprises autorisées à reprendre leurs activités est accessible sur le site Quebec.ca.

- Jetravaille! consiste en un service plus complet. Il remplacera la plateforme Web transitoire mise en ligne le 21 avril dernier sur Québec.ca. Les entreprises ayant publié des offres d'emploi sur la plateforme Web transitoire devront s'inscrire à nouveau à Jetravaille!.
- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, pour prendre connaissance des règles à respecter en milieu de travail ou pour consulter la liste des services et activités prioritaires, rendez-vous au [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Pour en savoir plus sur ses activités, suivez le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur les médias sociaux :



facebook.com/TravailEmploiSolidaritésocialeQuébec



twitter.com/Gouv_MTESS



linkedin.com/company/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec

– 30 –

Source : Florent Tanlet
Directeur des communications
Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région de la Mauricie
Tél. : 418 643-4810

Renseignements : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 643-9796